



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-MARNE

Direction départementale des territoires

Service de l'économie agricole

ARRETE N° 2666 du 03 SEP. 2019

Date d'ouverture des vendanges 2019 en AOC Champagne

La Préfète
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Elodie DEGIOVANNI, Préfète de la Haute-Marne,

VU l'article D645-6 du Code rural et de la pêche maritime,

VU la proposition du délégué territorial de l'Institut national des appellations d'origine (Inao) en date du 31 août 2019,

Sur proposition de Monsieur le directeur départemental des territoires,

ARRETE

Article 1 : La date d'ouverture des vendanges pour les appellations d'origine contrôlée (AOC) Champagne et Côteaux Champenois est fixée comme suit pour le département de la Haute-Marne :

Commune / Cru	Chardonnay	Pinot noir	Meunier
ARGENTOLLES - COLOMBEY	04 septembre 2019	04 septembre 2019	04 septembre 2019
RIZAUCOURT-BUCHEY	04 septembre 2019	04 septembre 2019	04 septembre 2019

La date de fin de cueillette est prévue (21) vingt et un jours après le 04 septembre 2019 soit le 25 septembre 2019.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai maximum de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Marne.

Article 3 : Mesdames et Messieurs les maires des communes viticoles de la Haute-Marne, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, le directeur départemental des territoires et le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne, ainsi que toutes autorités habilitées à constater et à réprimer les contraventions en la matière, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Chaumont, le 03 SEP. 2019

Pour la Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général de la préfecture


François ROSA